

## RÉFORME DES DIPLÔMES DU TRAVAIL SOCIAL : NOUS RESTONS PLUS QUE JAMAIS DÉTERMINÉS !

Suite à notre sollicitation concernant la réforme des diplômes du travail social de niveau 6, les premiers signataires du communiqué du 14 avril 2025 ont rencontré vendredi 9 mai 2025 Jean-Benoît Dujol, directeur général de la cohésion sociale.

Nous sommes d'accord sur le fait que nos diplômes doivent évoluer avec les enjeux de société, mais sans surprise, nous n'avons pas la même analyse de la situation et des enjeux. L'objectif officiel est l'attractivité des métiers en favorisant les parcours. Il n'en sera rien ! Nous avons rappelé que l'attractivité des métiers passe d'abord par des conditions de travail décentes et une reconnaissance forte de nos missions et qu'aujourd'hui, sur le terrain s'il y a une seule chose qui reste aux acteurs du travail social, c'est leur identité professionnelle.

Nous avons demandé :

- un report de la mise au vote de cette réforme à la CPC qui est actuellement prévue le 3 juillet prochain,
- le maintien des heures de formation pratique avec les 60 semaines de stage,
- le maintien des heures de formation théorique qui garantissent un accompagnement de qualité des apprenant•es.

Nous avons obtenu pour le moment un deuxième rendez-vous début juin après la réunion le 12 mai du groupe de travail chargé de ce dossier. Nous allons également rencontrer le cabinet de la Ministre, Mme Vautrin, dans les prochains jours.

### Premiers signataires :



AFORMEJE

ANAS, le conseil d'administration

CERPE

CGT FD Santé-Action Sociale, A. Lebarbey

France ESF, le bureau

FNEJE, les co-présidents de la FNEJE J. Marty Pichon et S. Benjima

L'Horizon, centre de formation aux métiers du travail social

L'IRE le bureau de L'Inter-REgionale des formatrices et formateurs en travail social

SNPPE, les membres du Bureau National

SNUASFP FSU

Sud Santé Sociaux